

Michel Martin, Bernard Binvel, Dominique Bassière, Alain Devanlay, Georges Gaillard, Bernard Martin, Richard Prot

La romanisation du pays d'Étampes



Première édition

***Le Pays d'Étampes*, tome 1 (Étampes-Histoire, 2003), pp. 49-69**

Réédition numérique avec l'aimable autorisation des auteurs :

***Le Corpus Étampois*, octobre 2018**

La romanisation

Le pays d'Étampes à l'apogée de l'empire

Dès la seconde moitié du premier siècle de notre ère, le paysage et les mentalités changent ; la crise démographique engendrée par la défaite gauloise est surmontée ; les opposants aristocratiques sont morts ou soumis, tandis que les commerçants qui ont tiré profit de la conquête romaine sont désormais favorables à la paix. Celle-ci leur ouvre en effet les portes d'un vaste empire. Les premières *villae* construites en pierre (en calcaire de Beauce) et couvertes de tuiles (*imbrex** et *tegula**) apparaissent. Elles sont assez fréquemment installées à proximité d'une ancienne ferme indigène et occupent, d'après la prospection au sol et la photographie aérienne, une superficie d'environ un hectare. Elles fournissent une céramique dite noire à pâte rouge. Les *villae* possèdent généralement une *pars urbana** de type à galerie-façade, quoiqu'en Beauce, le plan révélé par les photographies aériennes soit très variable. Outre ces *villae*, on perçoit la présence d'agglomérations (*vicus*), essentiellement situées sur les voies de communication importantes, dont la fonction n'est pas toujours claire.

L'essor démographique

Le nombre des *villae* apparues à la fin du premier siècle, et qui seront occupées jusque vers 250, suggère une population de 40 à 50 millions d'habitants pour la Gaule pendant le second siècle⁸⁰. Dans un rayon de 7 km autour d'Étampes, on compte plus de 40 sites de *villae*. Pour la plupart, elles sont occupées jusqu'à la fin du IV^e siècle et probablement au-delà. Plus d'un tiers des sites succède à une ferme indigène⁸¹. Ces *villae* occupent une surface quadruple de celle des grandes fermes modernes qui abritaient environ 25 personnes avant la mécanisation. Si nous admettons une population quadruplée, cela nous indique des densités de peuplement importantes. Généralement, les densités se situent autour de 70 habitants par km² dans les zones bien prospectées⁸² où la cadastration romaine est encore reconnaissable. Les nouvelles possibilités d'échanges favorisent la croissance économique. Aussi la crise démographique liée à la conquête a-t-elle été résorbée et bien au-delà. Il n'en demeure pas moins que l'habitat dispersé reste la règle⁸³.

Les échanges

Les *vici* situés sur les voies de communication correspondent pour la plupart à des relais routiers pour les voyageurs ; c'est le cas pour Saclas, la *Salioclitia* des itinéraires romains, qui est citée à la fin du III^e siècle. Ils regroupent des commerçants et des artisans. On suppose que les niveaux inférieurs de

80. Ferdière Alain, *Les campagnes en Gaule rurale...*, t. 1, p. 86

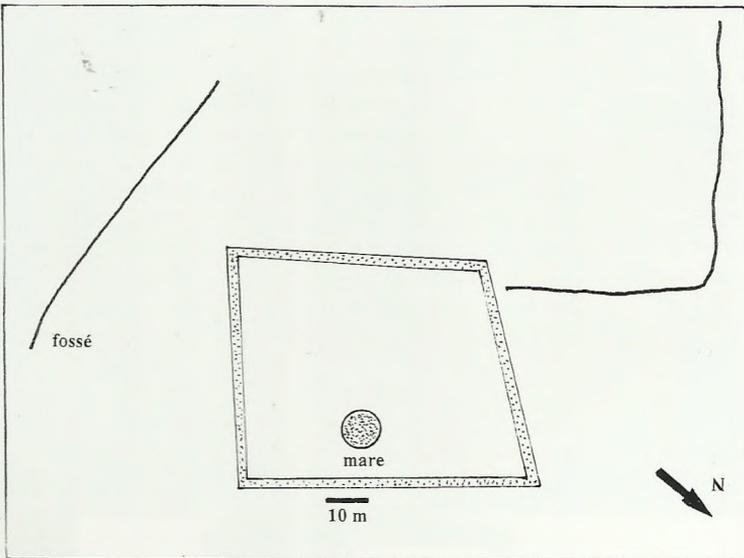
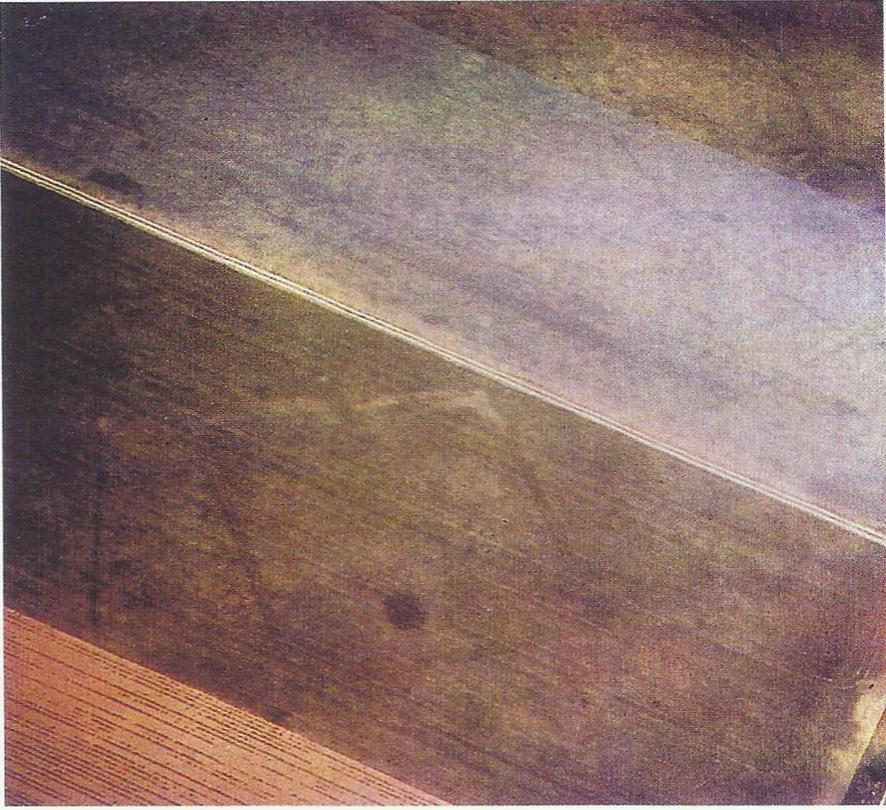
81. la superficie « exploitée » moyenne de chaque *villa* est d'environ 280 ha.

82. Martin Michel et al., « La population de l'Étampois... », p. 91-114.

83. Ferdière Alain, *Les campagnes en Gaule rurale...*, t. 1, p. 63-86.



Photographie aérienne 1976 de la villa d'Angerville, fouillée en 1979. (Cliché Daniel Jalmain.)

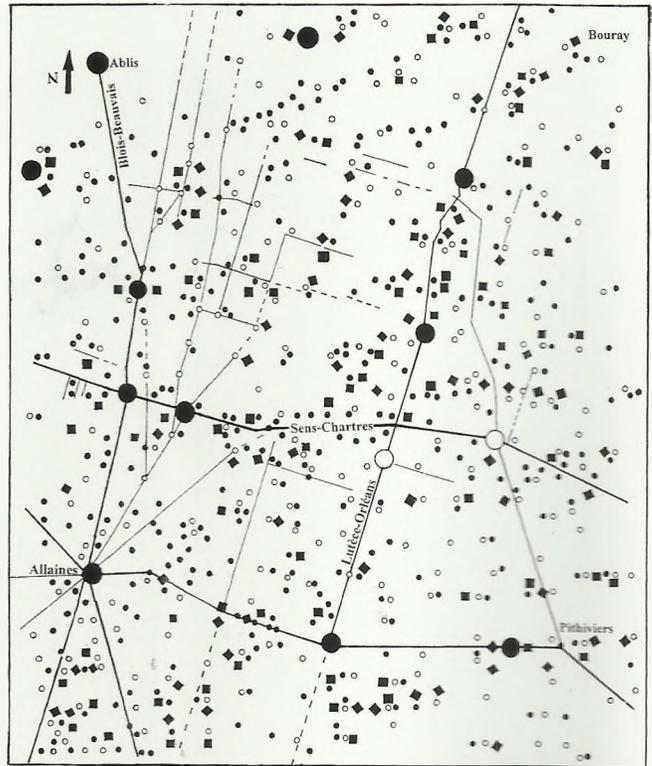


Ferme indigène à Méréville (Cliché Daniel Jalmain)
et restitution.

Les sites de peuplement de la fin de l'indépendance gauloise au XIV^e siècle.

Les sites antérieurs à La Tène sont omis ; à cause de leur nombre la carte serait illisible.

1 : site de la fin de l'indépendance ; 2 : site romain ; 3 : *vicus* certain ; 4 : *vicus* ou halte routière (*mansio*) possible ; 5 : site du haut Moyen Âge ; 6 : habitat groupé actuel (généralement présent dès 1250) ; 7 : voie romaine importante ; 8 : voie romaine secondaire ou linéament de cadastration.



84. En particulier l'administration fiscale chargée du cadastre.

85. Barat Yvan, Laurence Épailly, et Paul Van Ossel, « Île-de-France », *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance, 1994, p. 221-222. Des théâtres sont repérés en prospection aérienne, même en dehors des *vici*, par exemple à Souzy-la-Briche, Daniel Jalmain, *Bull. SHACEH*, 1976, p. 69-70, et à La Forêt-Sainte-Croix, Daniel Giganon, « Archéologie aérienne du sud-ouest de Paris », p. 15-26.

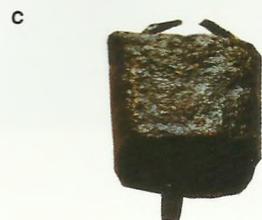
86. Provost Michel, *Carte archéologique de la Gaule, le Loiret*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1988, p. 42.

87. Ollagnier Anne et al., *Carte archéologique de la Gaule, l'Eure-et-Loir...*, p. 45.

l'administration⁸⁴ pouvaient y être représentés. Sur le territoire occupé aujourd'hui par la zone industrielle aux limites d'Étampes, Brières et Morigny, l'emprise du *vicus* est considérable (80 ha) et s'étend de part et d'autre de la voie *Cenabum-Lutetia* (Orléans-Paris). Rien n'indique la volonté de contrôler le confluent Juine, Louette et Chalouette ni les carrefours routiers : ce souci n'était pas prioritaire au temps de la *pax romana*. Certains *vici* abritent des sanctuaires, comme à Saclas, et des bâtiments publics⁸⁵. Localement, comme c'est le cas dans le Loiret⁸⁶ et à l'est de l'Eure-et-Loir⁸⁷, la distance entre les *vici* par la route est de 7 ou 14 km. Il ne s'agit pas d'un hasard : cette distance correspond à 5 et 10 milles romains (1 mille vaut 1480 m). Le



b : Clé romaine. Saclas (dépôt de fouille de la SHACM).



c : Clochette romaine. Saclas (dépôt de fouille de la SHACM).



Monnaie (*argenteus* – diamètre 22 mm) de Postumus (260-268 ou 269, empereur gaulois) trouvée fortuitement dans l'agglomération de Saclas. Droit : IMP C POSTUMUS PF AUG (*Imperator Caesar Postumus Pius Felix Augustus* : empereur César Postumus pieux, chanceux, sacré) ; Revers : PM TP COS II PP (*Pontifex Maximus Tribunicia Potestas Consul II Pater Patriæ* : grand pontife investi de la puissance tribunitienne, consul pour la deuxième fois, père de la patrie). (Cliché Claude Sainsard).



Le Priape du vicus d'Étampes (Musée d'Étampes).



b



c



d



e



f

- b : Profil d'un plat en céramique sigillée, forme Curle 15. Saclas. (dépôt de fouille de la SHACM).
 c : le même vu du dessus.
 d : Jatte. Saclas. (dépôt de fouille de la SHACM).
 e : Céramique sigillée Drag 37. Saclas. (dépôt de fouille de la SHACM).
 f : Hippiosandale. Guillerval. (dépôt de fouille de la SHACM).

vicus de l'actuelle zone industrielle d'Étampes se situe à environ 14 km d'Arpajon et de Saclas par la voie romaine.

Des marchés se tiennent-ils dans ces *vici*? Le matériel recueilli sur les sites de *villae* fait plutôt penser à une certaine autarcie de celles-ci. Des traces de tous les types d'artisanats y sont en effet présentes : depuis la forge jusqu'à l'atelier du potier, en passant par celui du tisserand. Des nombreuses meules témoignent de la mouture des céréales sur place. Les moulins étaient connus, mais ces meules, mises en action par des hommes pour les plus petits modèles ou par un animal, âne ou cheval, pour les plus lourdes (53 kg dans la région), devaient assurer l'essentiel de la mouture. Nous avons trouvé sur ces sites des clefs, des couteaux et même une hipposandale* qui est un objet plus rare. La céramique qui permet la datation est toujours abondante. La sigillée* implique des échanges lointains : la sigillée de la Gaule de l'est vient au moins de 300 à 400 km ; celle du pourtour du massif central, comme la sigillée de la Graufesenque, vient de plus loin encore : des environs de Millau, chez les Ruthènes. Il s'agit là de céramique déjà luxueuse⁸⁸ ; mais que dire des lourdes jattes de type *vicanus* dont un exemplaire⁸⁹ trouvé sur le *fanum** de Saclas est venu de Coulanges, près de Moulins dans l'Allier, après un voyage de 300 kilomètres ?

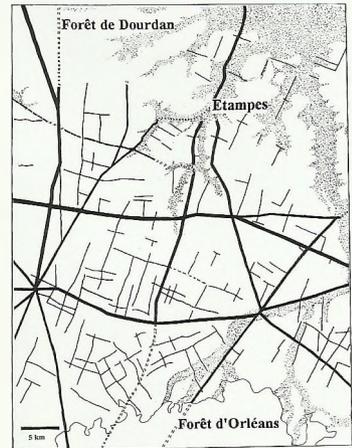
Ces échanges attestés, comme le commerce du sel et la consommation d'huîtres, relativisent l'autarcie des *villae*. De façon générale, si les *villae* apparaissent relativement autosuffisantes pour l'alimentation de leurs habitants, les produits manufacturés n'y sont fabriqués qu'assez rarement⁹⁰.

Une prospection de surface à maille serrée permet de découvrir, outre des *vici* et des *villae*, de petites exploitations agricoles. Couvertes de chaumes, ou de roseaux près des zones humides, elles ne se laissent repérer qu'à l'aide des tessons de céramique. Elles sont assez nombreuses, par exemple à Lion-en-Beauce (45)⁹¹. Localement, nous avons trouvé quelques-uns de ces petits sites, mais il faut des conditions très favorables pour les découvrir au sol.

*Les voies de communication*⁹² et le parcellaire

Notre région est traversée par deux voies importantes qui ont dû succéder à des chemins protohistoriques rectifiés pendant la période romaine. Il s'agit de la voie Orléans-Paris et de la voie Chartres-Sens (dite « chemin des Bœufs » ou « chemin de Saint-Mathurin ») ; il existe un axe important légèrement plus à l'ouest, la voie Blois-Beauvais. En fait, la cadastration et le parcellaire sont commandés par ces voies. Dans l'ensemble, l'axe majeur commandant le parcellaire est celui de la voie Orléans-Lutèce, à peu près constante de Bazoches-les-Gallerandes à Boissy-sous-Saint-Yon. Comme prévu, la cadastration de la région étampoise se raccroche à celle mise en évidence à partir de Lion-en-Beauce (45)⁹³.

Mettant à profit des travaux réalisés par une entreprise publique, nous avons levé une coupe de la voie Orléans-Paris. La tranchée révèle six niveaux de recharge superposés. Sur le troisième se trouvait un tesson de céramique craquelée bleutée indiquant un âge gallo-romain tardif (sauf remaniement ou



Reliques de cadastration antique entre la forêt d'Orléans et la forêt de Dourdan. Les limites correspondent à des chemins vicinaux et limites parcellaires séparant des territoires communaux ; repérage effectué à l'aide des cartes IGN au 1/25 000, complété par les cadastres napoléoniens et des cartes topographiques plus anciennes.

88. Thevret Nelly, « Répertoire des estampilles sur céramique sigillée trouvée dans la région », *Bull. SHACM*, 1981, p. 39-42.

89. Thevret Nelly et Michel Martin, « Extension de la diffusion des jattes *Vicanus* », *Bull. SHACM*, 1977, p. 13-14.

90. Ferdière Alain, *Les campagnes en Gaule rurale...*, t. 2, p. 189, p. 231 ; Anne Delor, *Diffusion et commercialisation de la céramique sigillée : le territoire sénon durant le bas Empire*, Marseille, SFECAR, 2001, p. 265-282. À la fin du Bas Empire, la situation change peut-être.

91. Ferdière Alain, *Les campagnes en Gaule rurale...*, t. 2, p. 81.

92. Chevallier Raimond, *Les voies romaines*, Paris, Picard, 1998, 343 p.

93. Leturcq Samuel, « La genèse de l'openfield : le cas de Lion-en-Beauce (Loiret) », *Les formes du paysage*, t. 1, *Études sur les parcellaires*, dirigé par Gérard Chauquer, Paris, Errance, 1996, p. 173-181.



La borne milliaire découverte en 1843 à Saclas. elle porte une inscription : IMP C L D AVRELIANO P INVIC AUG PON M P P T PVII COS III GER M GOT M PAR M DAC CAR M...M, signifiant : À l'empereur César Lucius Domitius Aurelianus, pieux, heureux, invaincu, César, Auguste grand pontife, père de la patrie, revêtu de la puissance tribunitienne pour la VII^e fois, du consulat pour la III^e fois, très grand vainqueur des Germains, des Goths, des Parthes, des Daces, des Carpes...mille pas (Musée d'Orléans).

intrusion). Les niveaux les plus anciens sont au moins gallo-romains (on ne peut pas exclure un niveau gaulois) et les niveaux supérieurs, médiévaux et modernes (Ils ont surélevé la voie d'environ un mètre). Le macadam repose sur le dernier niveau de recharge.

À partir d'Étampes se détachent trois voies secondaires locales : l'une en direction de Dourdan, une autre vers Pithiviers par le plateau et une dernière en direction d'Allaines par la vallée de la Chalouette et le plateau. Au delà de Châlo-Saint-Mars, celle-ci suivait la cadastration du plateau, mais pendant le bas Empire des modifications ont pu intervenir. Les voies secondaires et les restes de cadastration ont été repérés à partir des cartes au 1/25000. Les trajets correspondent actuellement à des routes secondaires, des chemins vicinaux ou des limites de parcelles et souvent de communes. Sur les axes les plus importants, les bornes milliaires* sont évoquées par des toponymes (« la Grande Borne », « la Croix de Mille heures⁹⁴ »). Pendant les travaux de la voie ferrée Étampes-Pithiviers, une borne milliaire datable de 275 fut découverte à Saclas⁹⁵.

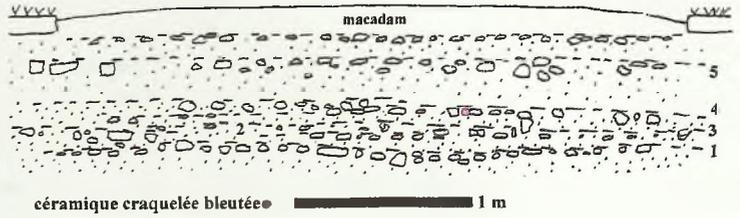
À partir du même matériel et du cadastre napoléonien, nous pouvons découvrir des restes de cadastration. Précisons que, pour une telle recherche, il faut toujours commencer à partir de cadastration ou de voie considérées avec certitude comme romaines, sinon le chercheur s'expose à de graves déconvenues⁹⁶. Par exemple, autour de Brétigny, d'après les cartes topographiques remontant à une cinquantaine d'années, il est possible de découvrir un réseau orthogonal pouvant passer pour une

94. Une autre étymologie, douteuse, est parfois avancée : mille heures pour marcher jusqu'à Rome (pèlerinage au tombeau de saint Pierre)... ou, plus tard, jusqu'à Compostelle, à partir du XII^e siècle, mais le chemin jacquaire partant de Paris n'empruntait plus la voie romaine jusqu'à Orléans depuis la fin du XI^e siècle.

95. Soyer Jean, « Les voies antiques de l'Orléanais », *Bull. SHO*, hors série, 1971, p. 28.

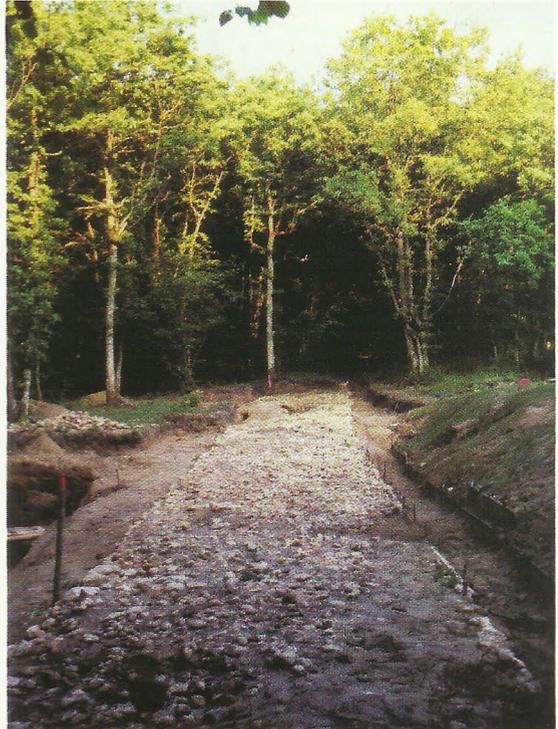
96. On peut généralement douter de l'origine gallo-romaine des chemins et de la cadastration cités dans les monographies locales. En l'absence de preuves archéologiques, de séries de coupes datées dans les voies supposées romaines et d'indices cartographiques, ces propositions sont aléatoires.

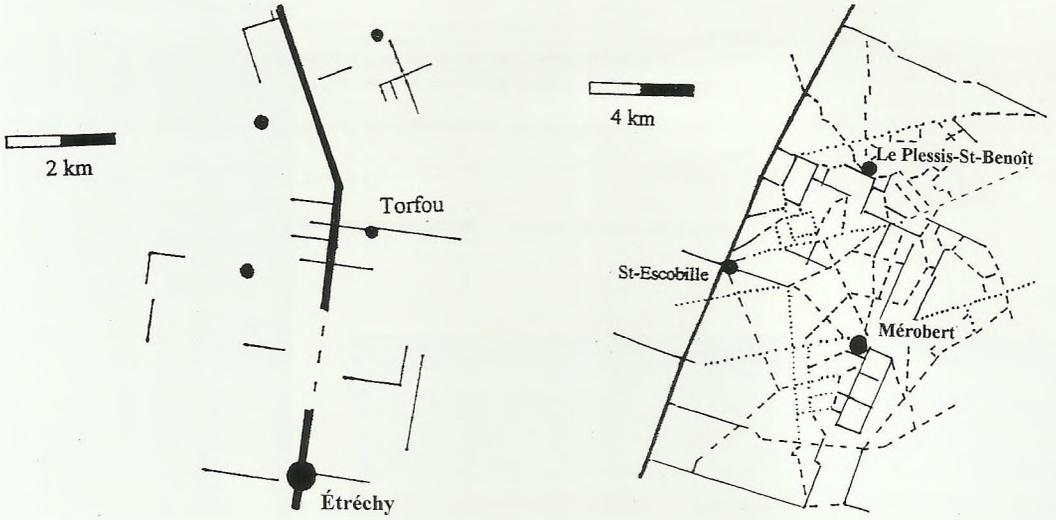
Coupe de la voie romaine entre Saclas et
 Trampes (légèrement au sud-est de
 Mesauvage). 1: premier niveau
 antique visible; 2: recharge d'une
 pierre; 3: deuxième niveau antique:
 niveau du bas Empire avec
 large; 5: possible premier niveau
 féodal.



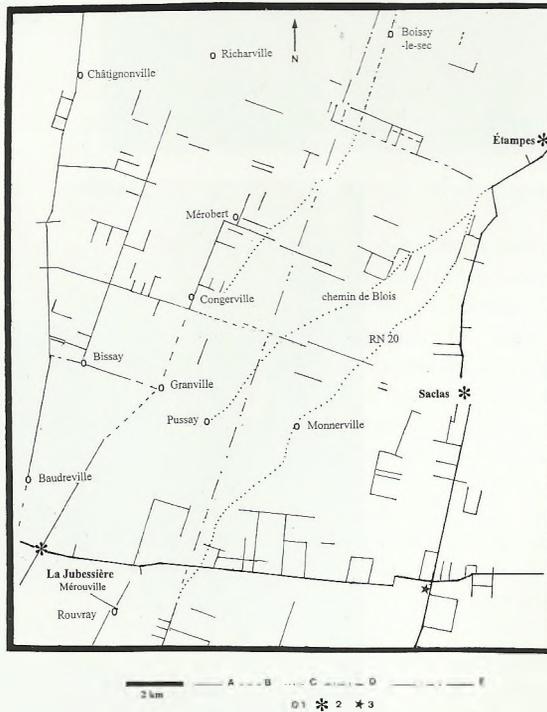
La voie romaine de Paris
 à Orléans, entre Saclas et
 Autruy-sur-Juine.

Niveau de roulement d'une voie romaine
 secondaire, Cantambre, état 1988.

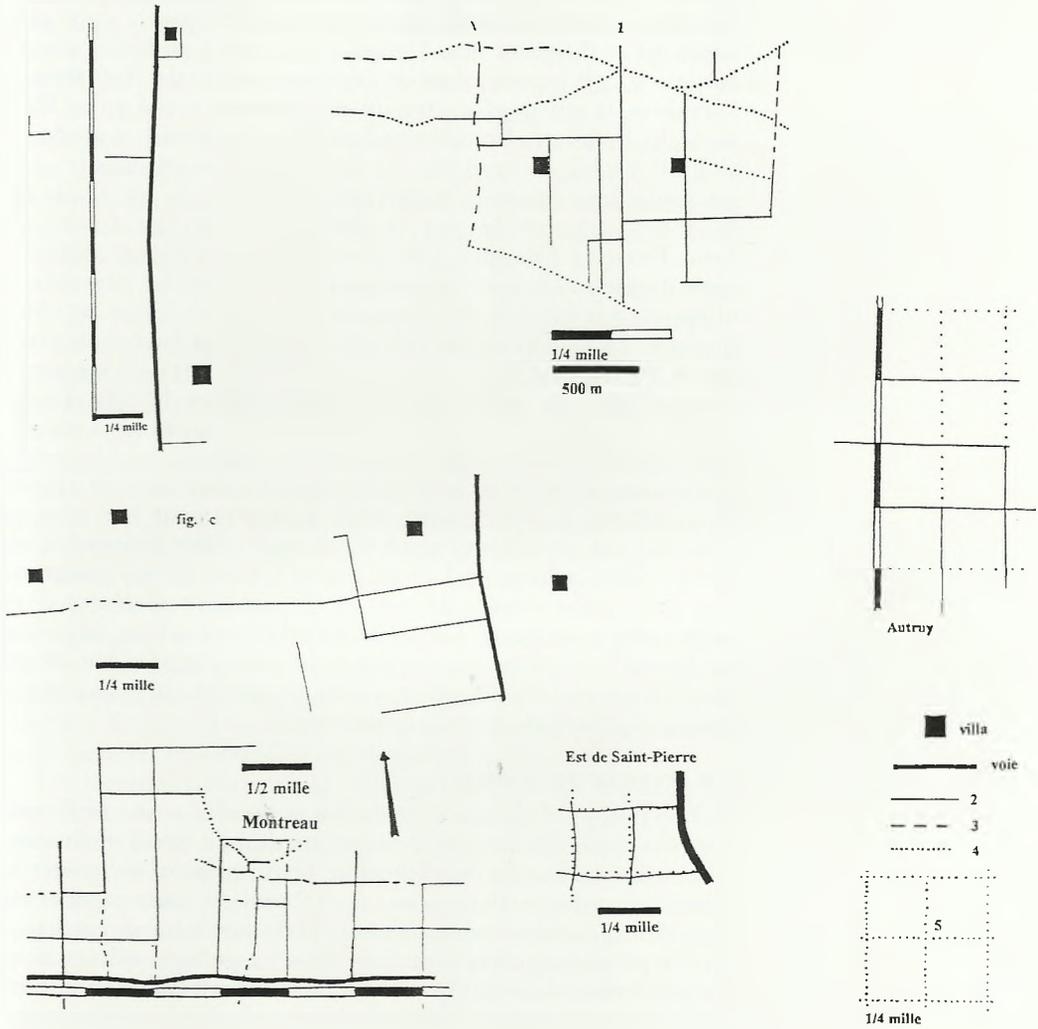




Cadastration romaine autour de Torfou et de Mérobert. Les voies romaines d'une certaine importance sont en gras, la cadastration romaine en traits pleins, la cadastration de type romain perturbant la précédente en pointillés, la cadastration moderne en tiretés.



Cadastration antique primitive entre Rouvray-Saint-Denis et Boissy-le-Sec. Le réseau en étoile, qui reprend éventuellement quelques chemins antiques, est médiéval.
 A : cadastration certaine ; B : cadastration probable ; C : chemin médiéval ; D : hypothétique « voie vicinale Massy-Allaine » ; E : axe de cadastration ; 1 : habitat groupé médiéval ; 2 : vicus ; 3 : halte routière antique. Les localisations d'agglomérations ou haltes routières antiques sont fondées sur les fouilles et les prospections.



Détails de cadastration romaine entre Chamarande et Autruy-sur-Juine. 6a : deux *villae* sont distantes d'un mille romain ; 6b : deux *villae* groupées avec limite de domaine (1) ; 6c : deux groupes de deux *villae* ; 6d : le hameau de Montreau à Méréville ; 6e : relique d'une maille d'un quart de mille au-dessus de Saint-Pierre à Étampes ; 6f : au nord d'Autruy, la cadastration est entièrement romaine. 2 : limite cadastrale romaine, 3 : limite proche de la cadastration romaine, 4 : limite cadastrale étrangère à la cadastration romaine, 5 : maille d'un quart de mille romain.

cadastration romaine. En réalité, il s'agit tout simplement de l'adaptation du réseau routier à l'établissement de la ligne de chemin de fer Paris-Orléans. Aux environs de Saint-Escobille, l, le parcellaire commandé par une voie locale, remontant probablement au Bas Empire et menant à Châlo-Saint-Mars par Boutervilliers, perturbe celui qui était engendré par la voie plus ancienne se dirigeant vers Dourdan. Le réseau en étoile, centré sur les villages actuels, date de l'époque médiévale. Toutefois, à Mérobert, le réseau gallo-romain est moins perturbé qu'au Plessis-Saint-Benoît. À Boissy-sous-Saint-Yon, la déviation moderne (XVIII^e siècle) de la R.N. 20 n'a modifié le parcellaire qu'à proximité immédiate de la déviation. Plus loin, le parcellaire est toujours commandé par la voie romaine ; au-dessus de Saint-Pierre, à Étampes, une parcelle s'inscrit encore dans un carré mesurant un quart de mille romain de côté, les labours qui obéissent aux courbes de niveau ont simplement cintré les côtés du carré. La voie Étampes-Pithiviers commande encore les grandes lignes du parcellaire. À Méréville, le hameau de Montereau s'inscrit dans un carré d'un demi-mille romain de côté. La cadastration romaine engendrée par la voie Chartres-Sens est encore très nette et elle constitue la majorité des limites parcellaires, comme au nord d'Autruy. D'autres cas sont encore plus parlants. La limite entre deux domaines peut être mise en évidence par un chemin situé entre deux *villae* distantes d'un demi-mille ; le long de la voie Paris-Orléans, nous constatons que deux *villae* situées de part et d'autre sont distantes d'un mille romain un quart. Les *villae*, en effet, ne sont pas disposées au hasard⁹⁷ et souvent nous les trouvons groupées par deux. Pour l'Eure-et-Loir, les observations suggèrent aussi une occupation organisée du plateau beauceron⁹⁸.

Les travaux des champs

Préparation de la terre, semailles et récolte sont conditionnées par le climat. Le cycle de reproduction du bétail obéit aussi à un cycle saisonnier sur lequel le Gallo-romain n'a guère de prise. Les rythmes fournis par les calendriers sont proches de ceux de l'agriculture et de l'élevage préindustriels, observés jusqu'à la première guerre mondiale dans les petites exploitations. L'amélioration des sols, qui était connue des Gaulois, se poursuit après la perte de l'indépendance. Les fonds de vallée ont pu être assainis, comme c'est le cas sur le plateau briard, où l'épais limon imperméable détermine une nappe phréatique perchée drainée par des fossés à l'époque gallo-romaine. Sur le plateau beauceron, les sédiments relativement perméables n'exigeaient généralement pas ce type de travaux.

D'après les calendriers, le labour⁹⁹ pratiqué en automne, ou en mars pour les céréales de printemps, était suivi éventuellement du hersage, puis des fumures et d'un dernier labour ; puis venaient les semailles. Faute de pesticide et d'herbicide, il fallait alors biner et sarcler. On moissonnait à la faucille. Pour les prairies, on utilisait la faux. On battait au fléau : les photographies aériennes révèlent fréquemment des aires de battage sur les *villae* beaucerones. On vannait ensuite à l'aide de corbeilles en osier pour séparer grains et balle. L'apport nutritionnel étant

97. En particulier à quelques centaines de mètres des voies importantes.

98. Ollagnier Anne et al., *Carte archéologique de la Gaule, l'Eure-et-Loir...*, p. 46-47.

99. Suivant les régions, la nature des terres et le type de culture, quatre labours peuvent se succéder la même année, cf. Alain Ferdière, *Les campagnes en Gaule rurale...*, t. 2, p. 16.

assuré avant tout par les céréales, leur cycle de production conditionnait tout le reste du calendrier agricole.

Les plantes cultivées

Les céréales, ce sont bien sûr les différentes variétés de blé, mais aussi l'orge servant à préparer la cervoise et éventuellement à nourrir les porcs, le millet pour le levain, et l'avoine qui, verte, fournit du fourrage et, en grains, constitue la principale nourriture des chevaux. Avant la conquête, la Gaule exportait des céréales dans le monde méditerranéen. Par la suite, non seulement cette exportation ne cessa pas, mais l'armée stationnée sur le Rhin puis au-delà du Rhin en prélevait une part importante. En effet, on a calculé qu'un militaire romain consommait trois quintaux de céréales par an.

Avant la conquête, la Gaule pouvait importer annuellement 150 000 hectolitres de vins italiques contenus dans des amphores. Ce trafic donnait lieu à un commerce fructueux. Après la conquête, les Gaulois se sentirent une âme de vigneron. Les vins de Gaule concurrencèrent si sérieusement les vins méditerranéens que Domitien en vint à exiger l'arrachage de la moitié des ceps ; cette mesure de 92 ne fut rapportée que deux siècles plus tard, sous Probus. Mais il semble bien qu'elle fut loin d'être appliquée partout. En tout cas, le II^e siècle marque le début du développement de la vigne dans toute la Gaule, y compris dans le Bassin parisien où elle atteint sa pleine expansion vers le IV^e siècle, avec l'avènement du christianisme. Bien que les producteurs grecs et romains aient su offrir aux consommateurs aisés des vins conservés parfois plusieurs années, les vins de nos régions septentrionales étaient consommés dans l'année. Au-delà, ils devaient fournir d'excellents vinaigres et convenir parfaitement pour aseptiser les citernes d'eau destinée à la consommation.

Les légumes n'étaient pas différents des nôtres¹⁰⁰, si l'on exclut bien sûr des plantes maintenant d'usage courant comme pomme de terre, haricot et tomate, d'origine américaine. Même si nos recettes diffèrent de celles d'Apicius¹⁰¹, elles utilisent les mêmes éléments de base : radis, raves, panais, navets, carottes, lentilles, choux, épinards, bettes, poireaux, salades, ail, oignon et, parmi les légumineuses, fèves, pois et pois chiches. Nos fruits étaient déjà présents pour la plupart. Mentionnons les fruits des cornouillers, maintenant négligés, et les fraises qui n'existaient qu'à l'état sauvage.

Les Romains utilisaient les fourrages et les plantes à usage industriel. En plus des avoines, on cultivait pour le bétail vesces, lupin, seigle, pois, raves et cytise ; quant aux glands, on les ramassait précieusement pour les porcs. Lin, chanvre, ortie et mauve étaient utilisés en textile, et certaines espèces tinctoriales étaient connues, comme la gaude. Une partie de ces données provient de découvertes et d'analyse de pollens de sites beaucerons.

L'osier et les roseaux n'étaient pas cultivés, mais servaient en vannerie et pour la couverture des bâtiments.

Même si la forêt carnute constitue largement un mythe, des massifs forestiers existaient bel et bien (forêt d'Orléans et de Dourdan). On en tirait le combustible pour les métiers du feu

100. Ferdière Alain, *Les campagnes en Gaule rurale...*, t. 2, p. 61-106.

101. Apicius, *L'art culinaire*, traduit établi et commenté par Jacques André, Paris, Les Belles Lettres, 1987, 234 p.

(poterie dans la région de Dourdan, métallurgie, verrerie), mais aussi le bois de chauffage, le combustible nécessaire à l'usage domestique, sans oublier le bois d'œuvre pour les charpentes. Et sans doute, même si nous n'en avons pas toujours témoignage, faut-il y ajouter le ramassage des faines, noisettes et châtaignes et la cueillette des fruits et des champignons.

L'élevage

Le *fanum* de Saclas et l'espace correspondant à la zone industrielle d'Étampes ont fourni un abondant matériel. Les espèces les plus fréquentes sont les ovicaprins, le bœuf et le porc, qui pouvaient pâturer en forêt. Sur le site étampoïse, citons aussi les volailles. Il faut signaler la présence de plusieurs chats. Chiens et chevaux sont représentés, mais ne semblent pas figurer parmi les animaux consommés. Les animaux sauvages sont absents à l'exception notable d'un fragment de cheville osseuse d'au moins dix centimètres de diamètre, ce qui pourrait indiquer la présence du bœuf sauvage, urus ou auroch. Le matériel de la zone industrielle, prélevé sous le niveau de la nappe phréatique et en état d'urgence absolue, n'a pas été fouillé dans de bonnes conditions. Pour ces raisons, les éléments les plus petits de la faune ont échappé à la recherche.

Le syncrétisme religieux

Le panthéon gallo-romain se caractérise par le syncrétisme : il associe des divinités héritées du fond indigène à des divinités romaines. Les colons romains arrivent sur place avec leurs propres dieux, mais cela n'efface pas la mémoire des anciennes divinités¹⁰². Les textes antiques nous en disent peu de choses, car les auteurs, comme César, assimilent abusivement les divinités indigènes à celles du panthéon romain. La statuaire nous apprend plus. En fait, les dieux gaulois n'ont pas dû être statufiés avant la fin du premier siècle avant notre ère et la statuaire de bois primitive, taillée grossièrement dans des troncs d'arbre, a totalement disparu. La statuaire en pierre et en métal de tradition indigène ne témoigne pas toujours d'une parfaite maîtrise. Comme il est hors de question de traiter ici de l'ensemble du panthéon, nous n'évoquerons que ce que nous apportent les découvertes locales.

Les témoignages locaux

Une seule divinité typiquement gauloise a été adoptée par Rome : Epona, la déesse des chevaux. Son culte a certainement été véhiculé par des cavaliers gaulois servant dans la cavalerie prétorienne. Un grès du massif de Fontainebleau, sur la commune de Boissy-aux-Cailles, porte l'inscription EPONA, associée à la représentation d'un cheval. Découvert au XIX^e siècle lors d'un curage de la Juine au château de Mesnil-Voisin, le « dieu de Bouray » (illustration de couverture qui se rattache peut-être à la tradition des guerriers héroïsés de Provence). Ce dieu, réalisé en tôle de bronze, est nu, en position du lotus, il avait les mains sur les genoux (on voit les traces de leurs arrachement) et porte un torqué*. Le torqué et la position évoquent

102. Deyts Simone, *Images des Dieux de la Gaule*, Paris, Errance, 1992, p. 21-25.



Douille de *pilum*. Saint-Cyr-la-Rivière
(dépôt de fouille de la SHACM).



Clou gallo-romain. Saclas
(dépôt de fouille de la SHACM).



Tête en calcaire tendre. Saclas.

irrésistiblement les guerriers d'Entremont en Provence¹⁰³, tandis que les jambes se terminant en pattes de cerf rappellent le dieu gaulois Cernunnos. Il y a une trentaine d'années, une tête en calcaire représentant probablement une divinité locale fut découverte sur le *fanum* de Saclas. Une autre statue de tradition indigène conservée au Musée d'Étampes représente un personnage sans tête aux organes masculins hypertrophiés¹⁰⁴. Une cavité présente au niveau du cou devait permettre de fixer sur la statue une tête amovible.

Les sanctuaires à fana

Les temples à *fana* sont des sanctuaires typiquement indigènes. Ils se composent d'une enceinte délimitant une aire sacrée et d'une ou deux *cellae*, entourées ou non d'une galerie. Les variantes sont nombreuses, mais dérivent toutes d'un type de sanctuaire remontant à l'indépendance. Par exemple, en Picardie, à Gournay-sur-Aronde et à Ribemont-sur-Ancre, où un temple à *fanum*

103. Deyts Simone, *Images des Dieux de la Gaule...*, p. 32-36.

104. Ce Priape provient du *vicus* « étampois ». Maxime de Mont-Rond, *Essais historiques sur la ville d'Étampes (Seine-et-Oise)*, Paris et Étampes, Debécourt et Fortin, 1836-1837, 2 t., t.1, p. 30.



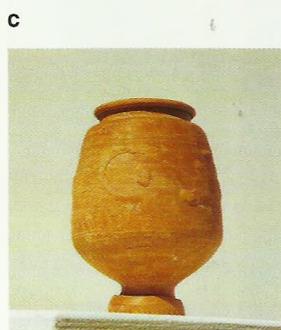
a : Mosaïque de Souzy-la-Briche.

b : Biberon de la nécropole de Chantambre.

c : Gobelet en sigillée de Lezoux. Saclas.

d : Cruche et gobelet. Saclas.

(Musée d'Étampes).



Plaque de ceinturon d'un militaire romain du IV^e siècle. Étampes (Musée d'Étampes).



Le *Code théodosien*, compilation de lois antérieures, montre une société figée — il y est interdit d'exercer un autre métier que celui de son père — où la promotion sociale n'est plus possible. Les *curiales*, élites urbaines de la fortune et de la culture, responsables sur leurs biens personnels de la levée de l'impôt, désertent les villes et, souvent protégés par une milice privée, s'installent sur leurs terres dans de luxueuses *villae* décrites par les textes, dont Souzy-la-Briche pourrait être un exemple. Cela suggère une société pré-féodale.

Les mutations ne sont pas seulement sociales, elles sont aussi techniques : le haut Moyen Âge perce sous les oripeaux du Bas Empire, mais il s'agit en partie du retour au premier plan de pratiques et techniques remontant à la protohistoire et qui n'avaient pas été totalement abandonnées¹¹⁷ : ainsi, la nécropole de Chantambre démontre la persistance de certaines pratiques funéraires gauloises jusqu'au Bas Empire (bris de céramiques, dont les tessons sont réunis dans la tombe).

Un siècle d'incertitude, le cinquième siècle

Actuellement, dans notre région, nous ne connaissons aucun site datable à coup sûr du V^e siècle par suite d'incertitudes sur la datation des céramiques. Archéologiquement, le V^e siècle est quasiment inexistant. Il n'empêche que les barbares ont déferlé en 407, que les Huns ont assiégé Orléans en 451 et que Syagrius a contrôlé la région jusqu'en 486 (bataille de Soissons et défaite de Syagrius face à Clovis). La région entre Loire et Seine est demeurée « romaine » 10 ans après la chute de Romulus Augustule en Italie (476). D'après la céramique, les nécropoles et les sources historiques, quelques sites du pays d'Étampes occupés au IV^e siècle sont aussi habités au VI^e : Ormoy-la-Rivière, Châlo-Saint-Mars, Saclas. Vers le nord-est, l'occupation sans interruption de sites ruraux au V^e siècle est démontrée par les fouilles de Saint-Germain-les-Corbeil et Servon, où l'on peut constater le retour rapide aux techniques protohistoriques¹¹⁸.

Les hommes

A la limite orientale de notre région, la nécropole de Chantambre entièrement fouillée par l'équipe de Louis Girard est circonscrite par un cirque de grès de Fontainebleau d'une vingtaine de mètres de rayon. Elle a été utilisée pendant quatre siècles et a livré environ 500 sépultures, aussi bien des incinérations que des sépultures en pleine terre. La taille moyenne des sujets masculins atteint 1,70 m, celle des femmes 1,60 m. Il ne s'agit pas d'une population triée correspondant aux strates supérieures de la société. Au contraire, les offrandes funéraires modestes établissent qu'il s'agit de ruraux ordinaires, peut-être pas misérables mais certainement pas riches, et en tout cas mal romanisés. Il faut convenir que la stature n'était pas petite dans notre région, ce qui indique l'absence de stress alimentaire important¹¹⁹.

Des textes du VI^e siècle, comme ceux de Grégoire de Tours, font état de donation ou d'achat d'esclaves, mais la documentation manque auparavant, et les données archéologiques (présence



Chaudron du V^e siècle. Baulne.
(Musée d'Étampes)

117. Catalogue de l'exposition *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet...*, p. 21-25.

118. C'est aussi le cas à Chamarande, où une bâtisse de terre et de bois succède au Bas Empire à un bâtiment maçonné ; Paul Van Ossel, « Structure et statut des habitats ruraux au Bas Empire en Île-de-France », Actes du colloque *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis*, sans lieu d'édition ni éditeur, 1997, p. 94-119, p. 110.

119. Murail Patrick, *Biologie et pratiques funéraires des populations d'époque historique, une démarche méthodologique appliquée à la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essonne, France)*, Thèse présentée à l'Université de Bordeaux I, 1996, 173 p.

Découvertes archéologiques à Bouray-sur-Juine

Le terroir de cette commune est fort riche en vestiges préhistoriques, gaulois et gallo-romains. Le plus connu est, bien sûr, le « Dieu de Bouray » (en couverture), trouvé, en 1845, dans les fossés du château du Mesnil-Voisin et exposé au Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. Mais il existe aussi une remarquable collection, constituée au début du XX^e siècle, par l'abbé Bucher, alors curé de cette paroisse. Présentée par Maxime Legrand, dans *Étampes pittoresque* (p. 957), cet ensemble, légué par son inventeur, et heureusement préservé dans une collection particulière, comprend de nombreuses pièces dont les principales, trouvées en 1903 dans les parages du château de La Boissière, sont présentées ici.

a – Bijou en or consistant en un court tube hexagonal (long. 48 mm), fermé aux deux extrémités, ayant pour noyau une pierre tendre, garni de deux anneaux (destinés, sans doute, à recevoir une fiche solidaire de l'autre partie d'une agrafe).

b – Bague en argent dont le chaton, de cornaline rouge, est gravé d'un Apollon à la longue chevelure couronnée de lauriers et de rayons, tenant un arc et tirant une flèche d'un carquois.

c – Embout en bronze, à profil d'animal, s'adaptant, peut-être, au manche d'un petit ustensile de toilette.

d – Fragment d'une coupe, en céramique sigillée, décorée de plusieurs motifs, où figure la signature (BANUI, en caractères inversés) du potier Banuus qui avait son atelier à Lezoux en Auvergne.

Tous ces objets ont été trouvés à l'emplacement d'une villa romaine, détruite vers la fin du III^e siècle, probablement par un incendie.

a



b



c



d



de petites exploitations coexistant avec les *villae* plus grandes) font penser à un groupe important en nombre de petits propriétaires. Pour Alain Ferdière, les modestes nécropoles de la région et l'absence de tombeaux urbains luxueux viennent renforcer cette hypothèse¹²⁰. Les riches propriétaires susceptibles d'exploiter une abondante main d'œuvre servile semblent absents de la région, aussi bien en ville qu'à la campagne. Ils ne paraissent se manifester que dans le courant du V^e siècle, à Souzy-la-Briche, par exemple.

120. Ferdière Alain, « Sépultures dans le monde rural gallo-romain : le cas de la Beauce », *RAC.*, 6^e supplément, 1993, p. 209-239.